

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 29 janvier 2024

**portant désignation de la responsable des missions « Agriculture, forêt et pêche » et
« Contrôle des opérations dans le secteur agricole »
du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2401380A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique
et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du
Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2008 portant fusion des missions « Agriculture » et
« Développement rural, pêche et forêt » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 portant suppression d'un service à compétence nationale et
création de la mission « Contrôle des opérations dans le secteur agricole » du service du contrôle
général économique et financier ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Madame Marie-Hélène AMIEL
dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et
financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Marie-Hélène AMIEL, administratrice de l'Etat du grade transitoire détachée dans
l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est désignée pour diriger les
missions « Agriculture, forêt et pêche », et « Contrôle des opérations dans le secteur agricole »
du Contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} mars 2024.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 janvier 2024

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE